Réunion du CONSEIL MUNICIPAL
du 01 février 2010

L'an Deux Mil Dix, le 01 février, à 20 h 30,
Le Conseil Municipal de Saint-Preuil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Huguette DESBORDES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 janvier 2010

Présents : H. Desbordes (maire), C. Gourry (adjointe), N. Courtin (adjoint), C. Barbot, P. Brisset, F. Demarais, M. Desaulty, B. Faurie, M.Limare, N. Longeon, M.J. Vian.
Absent(s) :
Absent(s) excusé(s) :
Procuration (s):
Secrétaire de séance : C. Barbot

---

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 11 janvier 2010
Le compte-rendu, n'apportant aucune remarque, est adopté à l'unanimité.

2. Instauration de la déclaration préalable pour les clôtures
Pour assurer une cohérence en matière d'urbanisme et d'aménagement, et selon l'avis de la commission municipale, il paraît nécessaire d'instituer un régime de déclaration préalable à la réalisation d'une clôture. Après en avoir délibéré, Le Conseil décide à l'unanimité, d'instaurer cette déclaration sur l'ensemble du territoire communal.

3. Vote des subventions

	Vote en 2010
ADMR Segonzac	150.00
Amicale des Preuillades (St-Preuil)	150.00
Animation culture Grande Champagne	50.00
APE Collège Segonzac	80.00
Association des Maires	170.00
CAUE	46.00
Chambre des métiers	120.00
Chasse (St-Preuil)	150.00
Cognac Ballon (St-Preuil)	150.00
Comité des fêtes (St-Preuil)	500.00
Groupement des ennemis des cultures	130.00
LTPR Segonzac	20.00
Séisme Haïti	100.00
Tarot (St-Preuil)	150.00
TOTAL	**1966.00**

4. Poste d'agent d'entretien
Benjamin Perrier a été recruté, à partir du 15 février 2010, pour un CDD de trois mois, à raison de 4 h par semaine. Une somme sera inscrite en investissement au budget primitif pour l'achat de matériels (tondeuse, débroussailleuse…), et en fonctionnement pour l'achat du petit matériel (brouette, pelles, marteaux…).

5. Maintenance pour les extincteurs
Après étude comparative entre 4 sociétés assurant la maintenance du matériel incendie, c'est la société ABC Feu, de Eysines en Gironde, qui a été retenue.

6. Compte rendu des différentes réunions
Voirie : présentation du coût annuel du fauchage fait par la CDC (224.00 € /km). Projet d'achat d'un tracteur et d'une débroussailleuse par la CDC.

9. Informations et questions diverses

Dates de réunion :

carte communale : jeudi 18 février 2010 (15h)
vote CA commune : mardi 2 mars (18h30)
vote budget commune : vendredi 12 mars (18h30)
commission budget : lundi 22 février (20h30)
conseil communautaire à St Preuil pour vote CA : jeudi 4 mars (18h30)

Rappel des réunions organisées par CALITOM au sujet du compostage individuel :

Angeac-Champagne : 2 février (18h30)
Lignières-Sonneville : 2 février (20h30)
Gensac la Pallue : 4 février (18h30)
Segonzac : 4 février (20h30)

Eclairage de la place de l'église : un devis est demandé au SDEG.

M.J. Vian invite chacun à réfléchir sur le fait que tout projet peut prétendre à diverses subventions.

N. Courtin se rapproche de la CDC pour la commande de panneaux à changer ou à installer (panneau handicapé, panneaux de signalisation du parking de l'église, panneaux de signalisation de travaux, miroir du bourg).

Conférence sur le thème de la crise d'adolescence « Parents en crise, essayons de comprendre» : jeudi 4 février à 20h30 au collège de Segonzac.

Prochain conseil municipal le 2 mars 2010 (18h30).

Séance levée à 23h

Mme le Maire Mme le Secrétaire Mmes et Mrs les Conseillers Municipaux